

Métiers des services à l'environnement

RNCP20692 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	343
Formacode(s)	12582, 12570, 42093, 32008, 31407
Code(s) ROME	K2203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans l'exercice de son activité, le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement est amené à :

- définir, sur la base d'une commande, le service à apporter en termes de résultats, procédés et moyens ;
- organiser et mettre en place les structures d'exploitation et en assurer le suivi et l'évaluation, dans le respect d'un budget ;
- encadrer les équipes opérationnelles : gestion et animation ;
- veiller à la conformité aux systèmes de management de la qualité, de l'environnement... (normes ISO...) ;
- contribuer à l'innovation et au développement de l'activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du BTS « métiers des services à l'environnement » est un spécialiste de l'organisation et de la réalisation de prestations de services dans les domaines de l'entretien du cadre de vie et de l'environnement.

L'activité du titulaire de ce diplôme nécessite de :

- respecter les exigences réglementaires liées à l'activité professionnelle ;
- mettre en œuvre des pratiques professionnelles impliquant des approches globales clients-usagers-prestataires notamment au regard des exigences du développement durable ;
- faire preuve d'autonomie, de réactivité et avoir le sens des responsabilités pour faire face à la diversité des activités techniques, organisationnelles et situations managériales ;
- faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- de suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

la propreté-nettoyage, l'hygiène hospitalière, la stérilisation, la propreté urbaine-nettoieiment, l'assainissement, le nettoyage industriel, la collecte-tri-valorisation des déchets... Ces activités peuvent s'exercer dans :

- des entreprises de service,
- des services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activités),
- des collectivités territoriales,
- des hôpitaux,
- des établissements publics et administrations.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de secteur, chargé d'études (faisabilité, études techniques et économiques), chargé qualité, sécurité, environnement et développement durable, chef de projet environnement, adjoint au responsable des services généraux.

Il peut occuper des postes à responsabilités managériales dans les organisations spécialisées dans l'environnement et l'entretien du cadre de vie : entreprises de services, services généraux d'entreprises et collectivités territoriales, établissements publics ou administrations.

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire de ce BTS peut accéder à des domaines d'expertise, en particulier dans le management des systèmes qualité-sécurité et développement durable appliqués aux métiers des services à l'environnement.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 489 €
Familles professionnelles (FAP)	T4X60 — Agents d'entretien de locaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	80 760
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	T4X60 — Agents d'entretien de locaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Universitaires, enseignants, professionnels

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 002 €
Selon la branche	6 000 € – 9 194 €

Prise en charge	Branches concernées
9 002 €	Valeur par défaut · 197 branches
9 194 €	CPNE chimie, CPNE des Télécoms, CPNE-FP Manutention ferroviaire et travaux connexes, CPNEFP Propreté, CPNEFP de la branche des industries et commerces de la récupération
8 770 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des industries charcutières
9 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
9 159 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
9 073 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
8 215 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 118 €	CPNE des Vins et Spiritueux
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1065

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39944

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20692/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	30 639 €
Coût moyen par dossier	2 189 €
Durée moyenne	231 h
Période	05/2022 – 06/2024
France compétences	66 %
France Travail	33 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.